

## Une cave à vin pour tous

### BUDGET

**Pour les amoureux du vin**, il est possible de se constituer une petite cave sans se ruiner. Un nouveau service vient d'éclorre sur le réseau Internet. Via le site [Cavissima.com](http://Cavissima.com), vous pouvez, mois après mois, vous constituer une cave sans les désagréments du local idéal qui permet un bon vieillissement du vin. Depuis le début de l'année 2010, ce site vous propose un panel de vins qui se gardent en moyenne cinq ans, et il s'occupe de leur conditionnement. Pour un forfait de 30 euros par mois, vous avez

droit à la conservation des vins achetés, à des conseils et à l'acquisition de vins de Bourgogne sélectionnés. Vous pouvez à tout moment acheter de nouveaux crus et les faire conserver pour la somme modique de 10 centimes d'euro par mois et par bouteille. Cerise sur le gâteau, le sommelier conseil est John Euvrard, ancien chef sommelier chez Paul Bocuse, pendant une décennie. À consommer avec modération !

